

Selon les prévisions effectuées à partir des résultats du baccalauréat, des choix d'orientation observés à l'entrée de l'enseignement supérieur les années précédentes et des premières informations disponibles sur l'année en cours, les inscriptions à la rentrée 2021 auraient augmenté de 1,6% sur l'ensemble de l'enseignement supérieur, soit +45 600 étudiants environ. À la rentrée 2022, le nombre d'inscriptions devrait encore s'accroître de +33 400 étudiants supplémentaires, soit une augmentation de près de 79 000 étudiants en deux ans. Si les effectifs en apprentissage en STS se stabilisent dès 2023 et que les tendances en termes d'orientation et de poursuite d'études des bacheliers se prolongent, l'enseignement supérieur pourrait compter 2,99 millions d'étudiants en 2025 et plus de 3 millions en 2030. L'effectif dans l'enseignement supérieur augmenterait donc de 97 000 étudiants entre 2020 et 2025 (+3,3%) et de 108 000 étudiants en dix ans (+3,7%). Cette hausse serait essentiellement le fait de la forte croissance en apprentissage en STS et du dynamisme des écoles de commerce et d'ingénieur.

## Projections des effectifs dans l'enseignement supérieur pour les rentrées de 2021 à 2030

À la rentrée 2021, 45 600 inscriptions supplémentaires dans l'enseignement supérieur par rapport à 2020

En France métropolitaine et dans les départements et régions d'Outre-Mer (DROM – y compris Mayotte), 2 894 500 inscriptions étudiantes étaient comptabilisées dans l'enseignement supérieur à la rentrée 2020 y compris dans les sections de technicien supérieur (STS) en apprentissage (tableau 1). Ces effectifs progressent fortement depuis ces cinq dernières années, avec +2,4% d'évolution annuelle moyenne entre 2015 et 2020 (324 6000 inscriptions supplémentaires entre les rentrées 2015 et 2020) avec une évolution très élevée entre 2019 et 2020 : +3,1% (87 500 étudiants supplémentaires). Une scolarisation accrue, le boom démographique de l'an 2000 et la réussite exceptionnelle à la session 2020 du baccalauréat sont à l'origine de ces évolutions fortement positives.

En intégrant les premières informations déjà disponibles sur les effectifs inscrits dans les filières universitaires, y compris les IUT, et dans les STS et CPGE à la rentrée 2021, on devrait recenser une hausse du nombre d'inscriptions dans l'enseignement supérieur d'environ 45 600<sup>1</sup> étudiants en 2021-2022 par rapport à l'année

précédente (+1,6%) (encadré 1). La croissance continue du nombre de bacheliers entrant dans l'enseignement supérieur jusqu'à la rentrée 2020 explique en grande partie cette évolution. Toutefois la hausse des effectifs étudiants entre les rentrées 2020 et 2021 ne se retrouverait pas dans toutes les filières. Les universités et les classe préparatoires aux grandes écoles (CPGE) accueilleraient moins d'étudiants qu'à la rentrée précédente : -6 200 en université hors IUT (-0,4%), -3 400 en IUT (-2,8%) et -1 300 en CPGE (-1,5%). L'augmentation du nombre d'étudiants en section de technicien supérieur (STS) : +29 200 inscriptions, +7,7%) est le résultat d'une très forte hausse des étudiants en apprentissage (+37 600 inscriptions, +34,4%) et d'une diminution de ceux inscrits sous statut scolaire (-8 400 inscriptions, -3,2%). L'ensemble des principales filières de l'enseignement supérieur verrait donc son effectif augmenter modérément entre les rentrées 2020 et 2021 : +18 300 étudiants, soit une hausse de 0,9%. Dans les autres filières, les effectifs connaîtraient une plus forte progression (+27 300 étudiants, +3,5%), notamment dans les écoles de commerce, de gestion et de vente (+7,0%).

1. Toutes les données estimées ou provisoires sont indiquées avec un arrondi à la centaine en 2021 et 2022 et au millier après 2022, sauf si l'effectif est inférieur à 5 000, auquel cas l'arrondi à la centaine est conservé.

TABLEAU 1 - Effectifs de l'enseignement supérieur

	2019		2020		Évolution 2020/2019		2021		Évolution 2021/2020		2022		Évolution 2022/2021		2023		2025		2027		2029		2030		Évolution 2030/2020	
	Constats	Eff.	%	Proj.	Eff.	%	Proj.	Eff.	%	Proj.	Eff.	%	Proj.	Eff.	%	Proj.	Eff.	%	Proj.	Eff.	%	Proj.	Eff.	%	Proj.	Eff.
<b>Universités hors IUT</b>	1 513 616	1 528 288	1,0	1 522 100	-6 200	-0,4	1 527 100	5 000	0,3	1 508 000	1 483 000	1 485 000	1 488 000	1 485 000	1 488 000	1 488 000	1 489 000	1 489 000	1 489 000	1 489 000	1 489 000	1 489 000	1 489 000	1 489 000	-39 000	-2,6
cursus Licence (L)	875 734	892 410	1,9	883 600	-8 800	-1,0	889 800	6 200	0,7	871 000	846 000	849 000	852 000	849 000	852 000	852 000	852 000	852 000	852 000	852 000	852 000	852 000	852 000	852 000	-40 000	-4,5
cursus Master (M)	582 698	581 950	-0,1	585 400	3 400	0,6	584 800	-600	-0,1	585 000	585 000	584 000	584 000	584 000	584 000	584 000	584 000	584 000	584 000	584 000	584 000	584 000	584 000	585 000	3 000	0,5
cursus Doctorat (D)	55 185	53 928	-2,3	53 100	-800	-1,5	52 500	-600	-1,1	52 000	52 000	52 000	52 000	52 000	52 000	52 000	52 000	52 000	52 000	52 000	52 000	52 000	52 000	52 000	-2 000	-3,6
<b>IUT</b>	121 734	121 690	0,0	118 300	-3 400	-2,8	118 800	500	0,4	144 000	165 000	168 000	168 000	168 000	168 000	168 000	168 000	168 000	168 000	168 000	168 000	168 000	168 000	168 000	46 000	38,1
<b>CPGE (hors CPES)</b>	85 070	84 902	-0,2	83 600	-1 300	-1,5	83 600	0	0,0	84 000	86 000	86 000	86 000	86 000	86 000	86 000	85 000	85 000	85 000	85 000	85 000	85 000	85 000	85 000	0	0,1
<b>STS</b>	341 642	376 711	10,3	405 900	29 200	7,7	416 400	10 500	2,6	415 000	417 000	418 000	418 000	418 000	418 000	416 000	416 000	416 000	416 000	416 000	416 000	416 000	416 000	413 000	36 000	9,6
Sous statut scolaire	262 415	267 227	4 812	258 800	-8 400	-3,2	252 200	-6 600	-2,6	248 000	248 000	248 000	248 000	248 000	248 000	248 000	247 000	247 000	247 000	247 000	247 000	247 000	247 000	245 000	-22 000	-8,3
Par apprentissage	79 227	109 484	38,2	147 100	37 600	34,4	164 200	17 100	11,6	167 000	169 000	170 000	170 000	170 000	169 000	169 000	169 000	169 000	169 000	169 000	169 000	169 000	169 000	168 000	59 000	53,4
<b>Ensemble des filières principales</b>	2 062 157	2 111 591	4,4	2 129 900	18 300	0,9	2 146 000	16 100	0,8	2 151 000	2 151 000	2 157 000	2 157 000	2 157 000	2 157 000	2 157 000	2 155 000	2 155 000	2 155 000	2 155 000	2 155 000	2 155 000	2 155 000	2 155 000	43 000	2,1
<b>Autres filières :</b>	744 845	782 880	5,1	810 200	27 300	3,5	827 500	17 300	2,1	835 000	840 000	844 000	844 000	844 000	846 000	846 000	847 000	847 000	847 000	847 000	847 000	847 000	847 000	847 000	64 000	8,2
Écoles de commerce, gestion, vente (champ partiel)	190 182	211 784	11,4	228 600	14 800	7,0	234 700	8 100	3,6	238 000	241 000	242 000	242 000	242 000	242 000	242 000	243 000	243 000	243 000	243 000	243 000	243 000	243 000	243 000	31 000	14,7
Formations d'ingénieurs (y.c. prépas intégrées)	147 996	154 501	6 505	159 300	4 800	3,1	163 700	4 400	2,8	166 000	167 000	169 000	169 000	169 000	169 000	169 000	171 000	171 000	171 000	171 000	171 000	171 000	171 000	171 000	16 000	10,7
Formations culturelles et artistiques	57 914	62 594	4 680	65 000	2 400	3,8	66 200	1 200	1,8	67 000	67 000	67 000	67 000	67 000	67 000	67 000	67 000	67 000	67 000	67 000	67 000	67 000	67 000	67 000	4 000	7,0
Grands établissements	43 566	43 977	411	44 600	600	1,4	44 800	200	0,4	45 000	45 000	45 000	45 000	45 000	45 000	45 000	45 000	45 000	45 000	45 000	45 000	45 000	45 000	45 000	1 000	2,3
Établissements d'enseignement universitaire privés	32 357	35 111	2 754	36 400	1 300	3,7	37 100	700	1,9	37 000	38 000	38 000	38 000	38 000	38 000	38 000	38 000	38 000	38 000	38 000	38 000	38 000	38 000	38 000	3 000	8,2
Autres formations (1)	272 829	274 913	2 084	278 300	3 400	1,2	281 000	2 700	1,0	282 000	282 000	283 000	283 000	283 000	283 000	283 000	283 000	283 000	283 000	283 000	283 000	283 000	283 000	283 000	8 000	2,9
<b>Ensemble de l'enseignement supérieur</b>	2 807 002	2 894 471	3,1	2 940 100	45 600	1,6	2 973 500	33 400	1,1	2 986 000	2 991 000	3 001 000	3 003 000	3 003 000	3 003 000	3 003 000	3 002 000	3 002 000	3 002 000	3 002 000	3 002 000	3 002 000	3 002 000	3 002 000	108 000	3,7

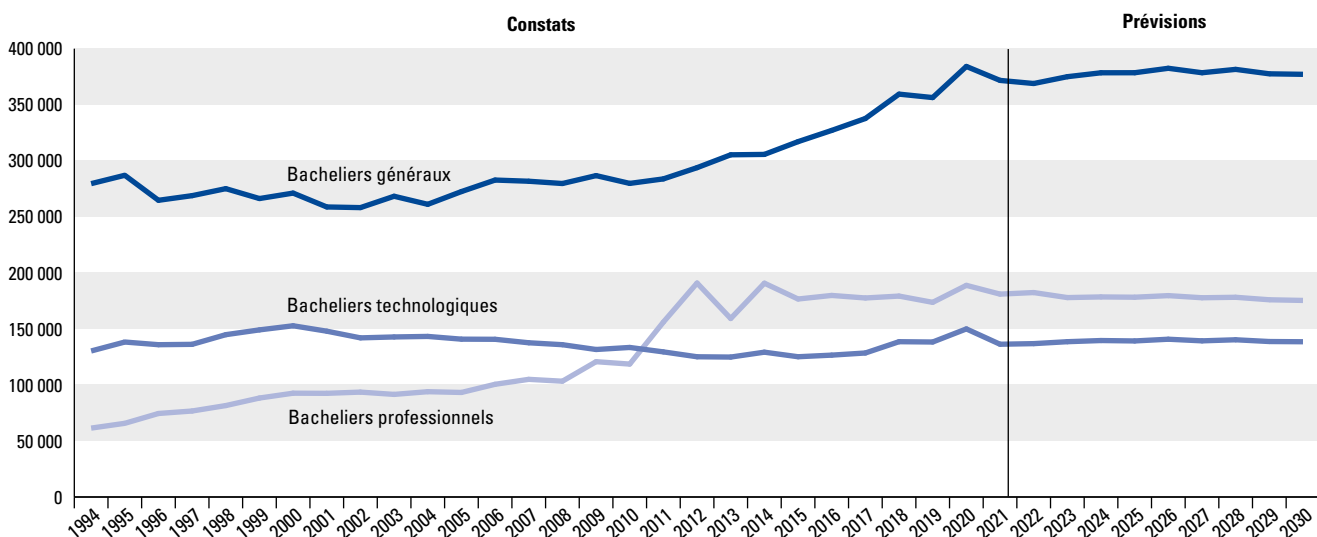
(1) : CPES, classes passerelles, formations paramédicales et sociales, ...  
Champ : France métropolitaine + DOM  
Source : MESRI-SIES

## Baisse sensible du nombre de bacheliers à la session 2021

D'après les résultats définitifs du baccalauréat, 735 200 candidats se sont présentés à l'examen en France métropolitaine et dans les DOM (y compris Mayotte) lors de la session 2021 et 689 000 d'entre eux ont été reçus. Après une session 2020 au taux de réussite exceptionnellement élevé, ayant entraîné un taux de redoublement des terminales très bas la rentrée suivante, le nombre de candidats présents aux épreuves est en nette diminution (-25 600 candidats, soit -3,4%). Le taux de réussite reflue également un peu, pour s'établir à 93,7% toutes séries confondues en 2021 (contre 95,0% en 2020, -1,3 point), mais reste élevé par rapport aux sessions précédant la crise sanitaire. La baisse combinée du nombre de candidats et du taux de réussite entraîne un fort recul du nombre de candidats reçus à la session 2021, avec 34 000 bacheliers de moins par rapport à la session 2020 (-4,7%).

Pour les bacheliers généraux, cette année marque la première session de la nouvelle mouture du baccalauréat général, avec la disparition des anciennes séries (littéraire, économique et sociale et scientifique) au profit des enseignements de spécialités. Le candidat choisit en Terminale deux enseignements de spécialités parmi les trois qu'il a suivis en Première. À la session 2021, le taux de réussite au baccalauréat général s'établit à 97,5%, à peine en deçà de celui de 2020 (-0,1 point). Sur les 381 100 candidats, 371 700 ont été reçus, soit -12 500 reçus de moins qu'à la session précédente (-3,2%) (graphique 1).

En 2021, 136 300 candidats au baccalauréat technologique ont été reçus, soit 13 700 bacheliers de moins qu'en 2020 (-9,1%). Cette importante baisse s'explique par la forte diminution du nombre de candidats (-13 100, -8,3%) et le fléchissement du taux de réussite (93,9%, -0,9 point par rapport à la session 2020). Les principales séries technologiques connaissent des évolutions assez différentes. En sciences et technologies du management et de la gestion (STMG), les effectifs de bacheliers reculent de 5,0%, uniquement du fait de la baisse du nombre de candidats. Les bacheliers en sciences et technologies de l'industrie et du développement durable (STI2D) accusent



Champ : France métropolitaine + DROM  
Source : MESRI-SIES pour 2022-2030, MENJS pour la période 1994-2021

la baisse la plus importante de leurs effectifs (-16,7%), résultant d'un fort recul du nombre de candidats et d'une baisse du taux de réussite (-0,9 point par rapport à 2020). Dans la série « sciences et technologies de la santé et du social » (ST2S), la baisse du taux de réussite, plus importante (-2,0 points), accentue la diminution du nombre de reçus (-9,6%) par rapport à celle du nombre de candidats.

Après plusieurs années de baisse, le nombre de candidats au baccalauréat professionnel se stabilise en 2021. Cependant, le recul de 3,8 points du taux de réussite (86,6%) conduit à une baisse de 4,1% (-7 800) du nombre de bacheliers professionnels à la session 2021 (188 800 bacheliers).

### Fléchissement du nombre de bacheliers poursuivant dans l'enseignement supérieur

Après une rentrée 2020 marquée par un nombre important de bacheliers et la création de places à l'entrée de l'enseignement supérieur pour les accueillir, l'enseignement supérieur accueillerait à peine moins de nouveaux bacheliers à la rentrée 2021. D'après les premiers résultats disponibles pour les principales filières et nos projections, 550 300 nouveaux bacheliers entreraient dans l'enseignement supérieur à la rentrée 2021, soit 9 100 de moins par rapport à la rentrée 2020 (-1,6%) (tableau 2). L'effectif de néo-bacheliers entrant dans l'enseignement supérieur connaîtrait donc une baisse

3 fois moins élevée que celle des bacheliers et deux fois plus faible que celle des bacheliers généraux de la session 2021.

Après avoir connu une forte hausse entre les rentrées 2019 et 2020, les universités accueilleraient moins de néo-bacheliers à la rentrée 2021 : 9 200 néo-bacheliers de moins étudieraient à l'université (hors IUT) par rapport à la rentrée précédente (-3,9%) et la baisse serait plus marquée en IUT (-5,5% et -2 800 néo-bacheliers). En CPGE, la baisse des effectifs de néo-bacheliers serait plus contenue : -2,8%, soit 1 100 néo-bacheliers de moins. C'est en STS sous statut scolaire que le nombre de néo-bacheliers fléchirait le plus fortement, avec 13 700 étudiants de moins à la rentrée 2021 (-11,7%), revenant à un niveau d'accueil de néo-bacheliers proche de la rentrée 2016. Cette baisse serait compensée par la hausse qu'on observerait dans les STS en apprentissage : +16 300 poursuivants, soit +42,6%, progression plus élevée que celle de l'an dernier (+12 800 néo-bacheliers dans les STS en apprentissage entre les rentrées 2019 et 2020). Le nombre de néo-bacheliers entrant en STS augmenterait de 1,6% à la rentrée 2021 (+2 600 néo-bacheliers). Dans l'ensemble, ces filières principales, choisies par plus de six néo-bacheliers sur sept poursuivant dans l'enseignement supérieur, accueilleraient 10 600 néo-bacheliers de moins à la rentrée 2021 par rapport à la rentrée 2020.

Dans les autres filières, 1 500 bacheliers supplémentaires viendraient poursuivre

leurs études dans un de ces établissements ou une de ces écoles (+2,0%). Les formations paramédicales et sociales, qui avaient déjà bénéficié d'ouverture d'environ 4 000 places à la rentrée 2020, pourraient, à la rentrée 2021 accueillir 2 300 néo-bacheliers de plus, soit une hausse de +15,8% sur un an et de près de +60% sur deux ans. Dans les autres formations, vers lesquels s'orientaient un nombre plus élevé chaque année de néo-bacheliers depuis 2015, on observerait plutôt une tendance à la baisse par rapport à la rentrée précédente.

### Nouvelle hausse de la poursuite d'études des bacheliers professionnels en 2021

L'augmentation exceptionnelle du nombre de bacheliers à la session 2020 avait conduit à une baisse de 0,7 point de leur taux de poursuite dans une des grandes filières de l'enseignement supérieur (que sont les universités (y compris IUT), CPGE et STS, écoles d'ingénieurs ou de commerce). Il s'élevait alors à 70,7%<sup>2</sup>. Selon nos prévisions, la baisse du nombre de reçus à la session 2021 permettrait à ces taux de rebondir toutes séries confondues, avec des situations différentes selon le type de bac. À la rentrée 2021, il augmenterait de 1,4 point pour s'établir à 72,1% (tableau 3).

2. Par rapport à la Note d'Information précédente (21.04), ces taux de poursuite dans les principales filières du supérieur intègrent les apprentis en STS. Les publications ne sont donc pas comparables sur ce point.

TABLEAU 2 - Néo-bacheliers entrant en première année dans l'enseignement supérieur

	2019		Évolution 2020/2019		2021		Évolution 2021/2020		2022		Évolution 2022/2021		2023		2025		2027		2029		2030		Évolution 2030/2020	
	Constats	Eff.	%	Proj.	Eff.	%	Proj.	Eff.	%	Proj.	Eff.	%	Proj.	Eff.	%	Proj.	Eff.	%	Proj.	Eff.	%	Proj.	Eff.	%
<b>Universités hors IUT</b>	225 004	11 909	5,3	227 700	-9 200	-3,9	230 000	2 300	1,0	234 000	238 000	239 000	240 000	240 000	240 000	240 000	240 000	240 000	240 000	240 000	240 000	240 000	3 000	1,3
Droit	35 365	2 772	7,8	39 100	1 000	2,5	37 300	-1 800	-4,6	37 000	38 000	38 000	38 000	38 000	38 000	38 000	38 000	38 000	38 000	38 000	38 000	38 000	1 000	2,3
Sc. économiques, AES	25 350	2 076	8,2	24 500	-2 900	-10,7	26 100	1 600	6,5	26 100	28 000	28 000	28 000	28 000	28 000	28 000	28 000	28 000	28 000	28 000	28 000	28 000	1 000	2,1
Lettres, Sc. humaines	76 626	8 012	10,5	80 400	-4 200	-5,0	80 000	-400	-0,5	80 000	82 000	82 000	82 000	82 000	82 000	82 000	82 000	82 000	82 000	82 000	82 000	82 000	-3 000	-3,1
Sciences	31 227	38 429	23,1	38 000	-400	-1,1	38 200	200	0,5	38 200	39 000	40 000	40 000	40 000	40 000	40 000	40 000	40 000	40 000	40 000	40 000	40 000	2 000	4,1
STAPS	17 958	18 818	4,8	16 800	-2 000	-10,7	18 400	1 600	9,5	18 400	20 000	20 000	20 000	20 000	20 000	20 000	20 000	20 000	20 000	20 000	20 000	20 000	1 000	6,3
Santé	35 955	27 014	-8,941	26 000	-1 000	-3,8	27 300	1 300	5,0	27 300	28 000	28 000	28 000	28 000	28 000	28 000	28 000	28 000	28 000	28 000	28 000	28 000	1 000	3,6
Ingénieurs universitaires	2 523	2 451	-72	2 900	400	18,3	2 700	-200	-6,9	2 700	2 900	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000	600	26,5
<b>IUT</b>	50 338	1 080	2,1	48 600	-2 800	-5,5	49 600	1 000	2,1	49 600	51 000	51 000	51 000	51 000	51 000	51 000	51 000	51 000	51 000	51 000	51 000	51 000	-400	-0,8
<b>CPGE (hors CPES)</b>	40 752	40 624	-129	39 500	-1 100	-2,8	40 500	1 000	2,5	40 500	41 000	41 000	41 000	41 000	41 000	41 000	41 000	41 000	41 000	41 000	41 000	41 000	400	0,9
<b>STS</b>	135 602	155 741	20 139	158 300	2 600	1,6	164 000	5 700	3,6	164 000	166 000	166 000	166 000	165 000	165 000	166 000	166 000	166 000	164 000	164 000	164 000	163 000	7 000	4,7
Sous statut scolaire	110 079	117 440	7 361	103 700	-13 700	-11,7	105 800	2 100	2,0	105 800	106 000	106 000	106 000	105 000	105 000	106 000	106 000	106 000	104 000	104 000	104 000	104 000	-13 000	-11,4
En apprentissage	25 523	38 301	12 778	54 600	16 300	42,6	58 200	3 600	6,6	58 200	60 000	60 000	60 000	60 000	60 000	60 000	60 000	60 000	60 000	60 000	60 000	59 000	21 000	54,0
<b>Ensemble des filières principales</b>	451 695	484 695	33 000	474 100	-10 600	-2,2	484 100	10 000	2,1	484 100	496 000	497 000	496 000	491 000	491 000	496 000	496 000	497 000	495 000	495 000	495 000	495 000	10 000	2,1
<b>Autres filières :</b>	72 705	74 725	2 020	76 200	1 500	2,0	75 900	-300	-0,4	75 900	78 000	78 000	78 000	77 000	77 000	78 000	78 000	78 000	78 000	78 000	78 000	79 000	4 000	5,7
Ecoles de commerce, gestion, vente (champ partiel)	13 296	14 043	747	14 000	0	-0,3	13 800	-200	-1,4	13 800	14 000	14 000	14 000	14 000	14 000	14 000	14 000	14 000	14 000	14 000	14 000	15 000	1 000	6,8
Formations d'ingénieurs - prépa intégrées	11 290	12 358	1 069	12 000	-400	-2,9	12 000	0	0,0	12 000	13 000	13 000	13 000	12 000	12 000	13 000	13 000	13 000	13 000	13 000	13 000	13 000	1 000	5,2
Formations culturelles et artistiques	4 639	5 711	1 072	5 500	-200	-3,7	5 500	0	0,0	5 500	6 000	6 000	6 000	6 000	6 000	6 000	6 000	6 000	6 000	6 000	6 000	5 000	-1 000	-12,4
Grands établissements	2 995	3 524	529	3 600	100	2,2	3 500	-100	-2,8	3 500	3 500	3 500	3 500	3 400	3 400	3 500	3 500	3 500	3 500	3 500	3 500	3 500	0	-0,7
Etablissements d'enseignement universitaire privés	6 474	7 820	1 346	7 600	-200	-2,8	7 500	-100	-1,3	7 500	8 000	8 000	8 000	8 000	8 000	8 000	8 000	8 000	8 000	8 000	8 000	8 000	200	2,3
Autres formations (1)	34 012	31 270	-2 742	33 500	2 200	7,1	33 600	100	0,3	33 600	34 000	34 000	34 000	34 000	34 000	34 000	34 000	34 000	34 000	34 000	34 000	34 000	3 000	8,7
<b>Ensemble des néo-bacheliers</b>	524 400	559 420	35 020	550 300	-9 100	-1,6	560 000	9 700	1,8	560 000	574 000	575 000	574 000	568 000	568 000	574 000	574 000	575 000	574 000	574 000	574 000	574 000	15 000	2,6

(1) : CPES, classes passerelles, formations paramédicales et sociales, ...  
 Note : à cause des arrondis, la somme des lignes peut différer des sous-totaux affichés  
 Champ : France métropolitaine + DROM  
 Source : MESRI-SIES

La poursuite d'étude des bacheliers généraux dans les grandes filières de l'enseignement supérieur serait stable entre les rentrées 2020 et 2021 (86,0%). La mise en place de quotas plus élevés pour les bacheliers technologiques à l'entrée des IUT affecterait directement l'orientation des bacheliers généraux. Leur taux de poursuite en IUT baisserait de 1,2 point entre 2020 et 2021, mais augmenterait dans les mêmes proportions dans les universités hors IUT. Ainsi, la poursuite en université resterait stable, à 61,0% en 2021 (+0,1 point par rapport à 2020). Cette stabilité se retrouverait aussi en CPGE (9,9%), en écoles d'ingénieurs (3,1%) et de commerce (3,3%). En STS, les taux de poursuite des bacheliers généraux diminueraient légèrement (8,8%, -0,2 point), résultat d'une baisse de 1,4 point de la poursuite sous statut scolaire et d'une progression de 1,1 point de celle en apprentissage.

À la rentrée 2021, plus de sept bacheliers technologiques sur dix (70,8%) entreraient dans une des grandes filières de l'enseignement supérieur, part en recul de 2,9 points en un an. La baisse du nombre de poursuivants dans les STS sous statut scolaire (27,8%, -4,7 points par rapport à 2020) en serait la principale raison. Elle ne serait que partiellement rattrapée par la hausse du taux de poursuite en apprentissage (9,8%, +2,3 points) et l'ensemble des poursuites des néo-bacheliers technologiques en STS (37,7%) diminuerait de 2,5 points. À l'université, les quotas à l'entrée des IUT se traduiraient par une augmentation des taux de poursuite dans cette filière de 2,5 points, pour s'établir à 14,6% à la rentrée 2021. Parallèlement, les bacheliers technologiques seraient relativement moins nombreux à entrer en licence : leur taux de poursuite en université hors IUT baisserait de 2,9 points, pour s'établir à 15,2% à la rentrée 2021.

Comme l'année précédente, les bacheliers professionnels sont les seuls à connaître une augmentation de leur taux de poursuite dans les grandes filières de l'enseignement supérieur en 2021 : en progression de 6,7 points en un an, il s'établirait à 44,9%. Ils profiteraient du dynamisme de la filière apprentissage en STS ainsi que de la mise en place des quotas à l'entrée des STS sous statut scolaire afin de favoriser leur

**TABLEAU 3 - Taux de poursuite apparents des bacheliers dans les grandes filières de l'enseignement supérieur**

	Constats				Projections						
	2010	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2025	2027	2029	2030
<b>Bacheliers généraux</b>	<b>86,9</b>	<b>86,6</b>	<b>87,4</b>	<b>86,0</b>	<b>86,0</b>	<b>87,7</b>	<b>87,7</b>	<b>88,2</b>	<b>88,7</b>	<b>89,0</b>	<b>89,2</b>
Universités (hors IUT)	50,7	53,2	53,4	52,2	53,4	54,5	55,2	55,7	56,2	56,7	56,9
IUT	10,7	9,3	9,2	8,7	7,5	7,0	6,4	6,2	6,1	6,0	5,9
CPGE	13,2	10,7	10,7	9,9	9,9	10,3	10,2	10,1	10,1	10,1	10,1
STS	7,9	7,5	7,9	9,0	8,8	9,7	9,7	9,7	9,7	9,7	9,7
<i>Sous statut scolaire</i>	<i>7,9</i>	<i>6,6</i>	<i>6,8</i>	<i>7,1</i>	<i>5,7</i>	<i>6,6</i>	<i>6,6</i>	<i>6,6</i>	<i>6,6</i>	<i>6,6</i>	<i>6,6</i>
<i>Par apprentissage</i>	<i>n.d.</i>	<i>0,9</i>	<i>1,0</i>	<i>2,0</i>	<i>3,1</i>	<i>3,1</i>	<i>3,1</i>	<i>3,1</i>	<i>3,1</i>	<i>3,1</i>	<i>3,1</i>
<b>Ensemble des filières principales</b>	<b>82,4</b>	<b>80,7</b>	<b>81,1</b>	<b>79,8</b>	<b>79,7</b>	<b>81,4</b>	<b>81,4</b>	<b>81,8</b>	<b>82,1</b>	<b>82,4</b>	<b>82,6</b>
Ecoles d'ingénieurs	2,2	2,9	3,0	3,1	3,1	3,1	3,2	3,2	3,3	3,3	3,3
Ecoles de commerce (1)	2,3	3,0	3,2	3,1	3,3	3,2	3,2	3,2	3,3	3,3	3,3
<b>Bacheliers technologiques</b>	<b>73,1</b>	<b>74,4</b>	<b>74,6</b>	<b>73,7</b>	<b>70,8</b>	<b>74,2</b>	<b>74,7</b>	<b>74,7</b>	<b>74,7</b>	<b>74,7</b>	<b>74,6</b>
Universités (hors IUT)	18,6	19,2	19,2	18,1	15,2	15,1	13,6	13,4	13,2	13,1	13,0
IUT	9,9	12,5	12,7	12,1	14,6	16,9	19,0	19,5	19,8	20,1	20,3
CPGE	1,5	2,0	1,9	1,8	1,8	1,8	1,8	1,8	1,8	1,8	1,8
STS	42,5	39,5	39,4	40,1	37,7	38,8	38,7	38,4	38,2	37,9	37,7
<i>Sous statut scolaire</i>	<i>42,5</i>	<i>34,7</i>	<i>34,0</i>	<i>32,6</i>	<i>27,8</i>	<i>29,0</i>	<i>28,9</i>	<i>28,6</i>	<i>28,4</i>	<i>28,1</i>	<i>27,9</i>
<i>Par apprentissage</i>	<i>n.d.</i>	<i>4,8</i>	<i>5,3</i>	<i>7,6</i>	<i>9,8</i>	<i>9,8</i>	<i>9,8</i>	<i>9,8</i>	<i>9,8</i>	<i>9,8</i>	<i>9,8</i>
<b>Ensemble des filières principales</b>	<b>72,4</b>	<b>73,2</b>	<b>73,1</b>	<b>72,2</b>	<b>69,3</b>	<b>72,6</b>	<b>73,1</b>	<b>73,1</b>	<b>73,0</b>	<b>73,0</b>	<b>72,9</b>
Ecoles d'ingénieurs	0,2	0,4	0,4	0,4	0,3	0,3	0,3	0,3	0,4	0,4	0,4
Ecoles de commerce (1)	0,5	0,9	1,1	1,2	1,2	1,2	1,2	1,3	1,3	1,3	1,3
<b>Bacheliers Gén. + Techno.</b>	<b>82,5</b>	<b>83,3</b>	<b>83,9</b>	<b>82,6</b>	<b>82,0</b>	<b>84,1</b>	<b>84,2</b>	<b>84,6</b>	<b>84,9</b>	<b>85,2</b>	<b>85,3</b>
Universités (hors IUT)	40,3	43,9	44,0	42,9	43,2	43,8	43,9	44,3	44,7	45,0	45,1
IUT	10,4	10,1	10,1	9,6	9,4	9,7	9,8	9,8	9,8	9,8	9,8
CPGE	9,4	8,3	8,3	7,7	7,7	8,0	7,9	7,9	7,9	7,9	7,9
STS	19,1	16,3	16,5	17,5	16,5	17,6	17,5	17,4	17,3	17,3	17,2
<i>Sous statut scolaire</i>	<i>19,1</i>	<i>14,3</i>	<i>14,2</i>	<i>14,0</i>	<i>11,7</i>	<i>12,6</i>	<i>12,6</i>	<i>12,5</i>	<i>12,4</i>	<i>12,3</i>	<i>12,3</i>
<i>Par apprentissage</i>	<i>n.d.</i>	<i>2,0</i>	<i>2,2</i>	<i>3,5</i>	<i>4,9</i>	<i>4,9</i>	<i>4,9</i>	<i>4,9</i>	<i>4,9</i>	<i>4,9</i>	<i>4,9</i>
<b>Ensemble des filières principales</b>	<b>79,2</b>	<b>78,6</b>	<b>78,9</b>	<b>77,7</b>	<b>76,9</b>	<b>79,0</b>	<b>79,1</b>	<b>79,4</b>	<b>79,7</b>	<b>79,9</b>	<b>80,0</b>
Ecoles d'ingénieurs	1,5	2,2	2,3	2,3	2,4	2,4	2,4	2,4	2,5	2,5	2,5
Ecoles de commerce (1)	1,7	2,4	2,7	2,6	2,7	2,7	2,7	2,7	2,7	2,8	2,8
<b>Bacheliers professionnels</b>	<b>25,2</b>	<b>37,5</b>	<b>36,6</b>	<b>38,2</b>	<b>44,9</b>	<b>46,4</b>	<b>47,7</b>	<b>47,7</b>	<b>47,5</b>	<b>47,4</b>	<b>47,4</b>
Universités (hors IUT)	6,9	5,4	5,2	5,2	4,5	4,6	4,5	4,5	4,5	4,4	4,4
IUT	0,8	0,4	0,4	0,4	0,3	0,4	0,4	0,3	0,3	0,3	0,3
CPGE	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
STS	17,5	31,5	30,8	32,5	39,9	41,2	42,6	42,6	42,5	42,5	42,5
<i>Sous statut scolaire</i>	<i>17,5</i>	<i>23,4</i>	<i>22,6</i>	<i>22,3</i>	<i>23,9</i>	<i>23,0</i>	<i>23,1</i>	<i>23,1</i>	<i>23,0</i>	<i>23,0</i>	<i>23,0</i>
<i>Par apprentissage</i>	<i>n.d.</i>	<i>8,1</i>	<i>8,2</i>	<i>10,2</i>	<i>16,0</i>	<i>18,2</i>	<i>19,5</i>	<i>19,5</i>	<i>19,5</i>	<i>19,5</i>	<i>19,5</i>
<b>Ensemble des filières principales</b>	<b>25,2</b>	<b>37,4</b>	<b>36,4</b>	<b>38,0</b>	<b>44,7</b>	<b>46,2</b>	<b>47,6</b>	<b>47,5</b>	<b>47,4</b>	<b>47,3</b>	<b>47,2</b>
Ecoles d'ingénieurs	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Ecoles de commerce (1)	0,1	0,1	0,1	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
<b>Ensemble bacheliers</b>	<b>69,7</b>	<b>71,0</b>	<b>71,5</b>	<b>70,7</b>	<b>72,1</b>	<b>74,1</b>	<b>74,8</b>	<b>75,2</b>	<b>75,3</b>	<b>75,6</b>	<b>75,7</b>
Universités (hors IUT)	32,9	33,5	33,7	32,8	32,8	33,4	33,8	34,2	34,4	34,7	34,8
IUT	8,3	7,5	7,5	7,1	7,0	7,2	7,3	7,4	7,4	7,4	7,4
CPGE	7,3	6,1	6,1	5,6	5,7	5,9	5,9	5,9	5,9	5,9	5,9
STS	18,7	20,4	20,5	21,6	22,8	23,8	24,0	23,9	23,8	23,7	23,6
<i>Sous statut scolaire</i>	<i>18,7</i>	<i>16,7</i>	<i>16,7</i>	<i>16,3</i>	<i>15,0</i>	<i>15,4</i>	<i>15,3</i>	<i>15,2</i>	<i>15,1</i>	<i>15,1</i>	<i>15,0</i>
<i>Par apprentissage</i>	<i>n.d.</i>	<i>3,6</i>	<i>3,8</i>	<i>5,3</i>	<i>7,9</i>	<i>8,5</i>	<i>8,7</i>	<i>8,7</i>	<i>8,6</i>	<i>8,6</i>	<i>8,6</i>
<b>Ensemble des filières principales</b>	<b>67,1</b>	<b>67,6</b>	<b>67,8</b>	<b>67,1</b>	<b>68,4</b>	<b>70,3</b>	<b>71,0</b>	<b>71,3</b>	<b>71,4</b>	<b>71,6</b>	<b>71,7</b>
Ecoles d'ingénieurs	1,2	1,6	1,7	1,7	1,7	1,8	1,8	1,8	1,8	1,9	1,9
Ecoles de commerce (1)	1,4	1,8	2,0	1,9	2,0	2,0	2,0	2,1	2,1	2,1	2,1

(1) : Champ partiel, seules les écoles envoyant des données individuelles sont prises en compte ici

Note : les taux de poursuite sont qualifiés d'apparent car ils ne respectent pas strictement la définition des taux de poursuite utilisée dans les autres publications du SIES : les taux ci-dessus inclus, dans le numérateur, les bacheliers poursuivant ayant obtenu leur baccalauréat à l'étranger ou dans les COM, population que l'on exclut en temps normal car absente du nombre de bacheliers au dénominateur.

Champ : France métropolitaine + DROM

Source : MESRI-SIES

poursuite. À la rentrée 2021, quatre bacheliers professionnels sur dix poursuivraient leurs études en STS, taux en augmentation de +5,8 points en apprentissage (16,0%) et de +1,6 point sous statut scolaire (23,9%). En contrepartie, leur taux de poursuite dans les universités, de 4,8% à la rentrée 2021, baisserait de 0,7 point en université hors IUT et de 0,1 point en IUT.

### Une hausse contenue des effectifs étudiants en 2022-2023

En 2021-2022, les effectifs de lycéens en Terminale se stabilisent, grâce à une situation démographique stable et un taux de redoublement semblable à celui de l'année précédente. Au regard des taux de réussite au baccalauréat restés élevés à la session 2021, malgré l'allègement des protocoles sanitaires, l'hypothèse faite est que le taux de réussite diminuerait de nouveau légèrement, sans s'approcher de son niveau de 2019. Le nombre de bacheliers fléchirait alors de 0,9% à la session 2022. Les taux de poursuite des bacheliers généraux et technologiques dans l'enseignement supérieur, qui auraient, pour la plupart des filières, connu une baisse entre les rentrées 2019 et 2021, pourraient rebondir à la rentrée 2022. Cette hausse des taux de poursuite serait due à la baisse du nombre de bacheliers et au maintien à un niveau élevé des capacités d'accueil dans les formations des principales filières de l'enseignement supérieur, même s'il reste inférieur au niveau de 2020. La poursuite des bacheliers professionnels progresserait à nouveau en apprentissage en STS. Pour l'ensemble des bacheliers, le taux d'accueil augmenterait alors de 2,0 points dans les grandes filières du supérieur, notamment en STS en apprentissage (+0,6 point en un an) comme sous statut scolaire (+0,4 point) et à l'université hors IUT (+0,6 point). Cette hausse serait plus importante pour les bacheliers technologiques : +3,3 points entre les rentrées 2021 et 2022. Avec ces hypothèses, 560 000 néo-bacheliers entreraient dans l'enseignement supérieur en 2022, soit 9 700 de plus qu'à la rentrée précédente (+1,8%). Le rebond se constaterait sur l'ensemble des grandes filières de l'enseignement supérieur. Dans les universités hors IUT, 2 300

bacheliers supplémentaires y poursuivraient leurs études à la rentrée 2022 (+1,0%), avec une hausse plus prononcée dans les filières STAPS (+9,5%, +1 600 néo-bacheliers), sciences économiques (+6,5%, +1 600) et santé (+5,0%, +1 300) et un reflux en droit (-4,6%, -1 800). Les IUT et les CPGE accueilleraient chacun 1 000 néo-bacheliers de plus qu'à la rentrée précédente (respectivement +2,1% et +2,5%). Les néo-bacheliers seraient de nouveau plus nombreux à poursuivre en STS (+3,6%, +5 700 néo-bacheliers), qu'ils soient sous statut scolaire (+2 100 néo-bacheliers, +2,0%) ou en apprentissage (+3 600, +6,6%). La progression de cette dernière filière reste dynamique mais sans commune mesure avec les évolutions de deux dernières rentrées. Dans les autres formations, on constaterait un léger fléchissement de 300 néo-bacheliers à la rentrée 2022.

En termes d'effectif total, 33 400 inscriptions supplémentaires seraient recensées en 2022 dans l'ensemble des établissements de l'enseignement supérieur, soit une hausse de 1,1% (après +1,6% entre les rentrées 2020 et 2021). En IUT et en CPGE où les évolutions de la poursuite seraient contenues aux rentrées 2021 et 2022, le nombre d'inscrits en 2022-2023 serait stable par rapport à l'année précédente (+500 étudiants en IUT, soit +0,4% et stabilité en CPGE). À la rentrée 2022, plus de 10 000 étudiants supplémentaires seraient inscrits en STS par rapport à la rentrée précédente (+2,6%), uniquement du fait du fort développement de l'apprentissage depuis 2020 (+17 100 étudiants, +11,6%). Dans les STS sous statut scolaire, où on enregistre une forte baisse de la poursuite après le bac à la rentrée 2021, l'effectif total d'inscrits en 2022-2023 diminuerait encore de 6 600 étudiants (-2,6%). Dans les formations au-delà de bac+3 ou ne recrutant pas exclusivement directement après le baccalauréat, les effets des poursuites d'étude des bacheliers seraient plus lissés. À l'université hors IUT (+5 000 inscrits au total, soit +0,3%), le rebond qu'on observerait en licence à la rentrée 2022 (+0,7%, soit +6 200 étudiants) absorberait les légères baisses en master (-600 inscrits) et en doctorat (-600 inscrits). Dans les autres formations, le nombre d'étudiants serait de nouveau en hausse à la rentrée 2022 (+2,1% par rapport à 2021-2022,

soit +17 300 inscrits), de manière plus soutenue en écoles de commerce (+3,6%) et en écoles d'ingénieurs (+2,8%).

### Près de 100 000 étudiants de plus en 2025 par rapport à 2020

À la rentrée 2025, les effets de la forte hausse du nombre d'entrées dans l'enseignement supérieur suite au baby-boom de l'an 2000 seraient très majoritairement passés, mais un nouvel effet démographique jouerait sur les effectifs étudiants, avec le pic de naissance de 2006 (premières arrivées dans l'enseignement supérieur dès 2024). Sur les taux de réussite au baccalauréat, les résultats de la session 2021 tendent à montrer qu'ils ne retrouveraient pas les niveaux pré-crise sanitaire de 2019, l'hypothèse retenue en 2022 et après est un maintien à un niveau élevé sur la période de projection. Compte tenu de ces éléments, 574 000 néo-bacheliers poursuivraient des études supérieures en 2025, soit 15 000 étudiants de plus par rapport à la rentrée 2020 (+2,6% sur la période).

Au regard des hypothèses sur le maintien des taux de réussite au baccalauréat et sur le faible niveau des entrées dans l'enseignement supérieur en 2021, les taux de poursuite poursuivraient, en 2023, le rebond entamé à la rentrée 2022. Le pic démographique de 2006 conduirait à une nouvelle progression du nombre de poursuivants à la rentrée 2024, avant de se stabiliser à la rentrée 2025. Ainsi, après plus de dix années de forte croissance, le nombre d'inscriptions dans l'enseignement supérieur connaîtrait une augmentation très modérée à la rentrée 2023 (+12 500 étudiants, +0,4%) pour se stabiliser en 2024 et 2025 (respectivement +3 000 et +2 000 étudiants, soit +0,1% par an). À la rentrée 2025, 2 991 000 étudiants seraient inscrits dans l'enseignement supérieur, soit 97 000 de plus qu'à la rentrée 2020 (+3,3% sur la période).

Les évolutions des effectifs d'étudiants sur cinq ans seraient différentes selon les filières. À l'université (y compris IUT), les effectifs seraient stables entre 2020 et 2025. La création des bachelors universitaires de technologie (BUT) à la rentrée 2021, prolongeant d'une 3<sup>e</sup> année les formations en IUT, conduirait, dès 2023, à une

diminution du nombre d'étudiants en licence professionnelle alors qu'ils seraient plus nombreux en IUT (*encadré 2*). Après une légère hausse à la rentrée 2023 du nombre d'étudiants en cursus licence (y compris IUT), les effectifs universitaires devraient se stabiliser dès 2024. En CPGE, les effectifs rebondiraient à partir de la rentrée 2023 et augmenteraient en continu jusqu'à la rentrée 2025 (+1,3% en cinq ans). Le nombre d'étudiants en STS progresserait de 10,7% entre les rentrées 2020 et 2025 (+40 000 étudiants), uniquement du fait du développement des formations en apprentissage (+54,4% en cinq ans, +59 500 étudiants). La stabilisation d'une poursuite post-bac en STS sous statut scolaire au niveau faible observé en 2021 conduirait à une diminution des effectifs totaux à la rentrée 2023, qui resteraient ensuite à un niveau constant jusqu'en 2025 (-7,2% en cinq ans). Dans les autres filières, on devrait observer une hausse continue des effectifs totaux, mais de plus en plus en faible au fur et à mesure des rentrées (+7,3% en cinq ans, +57 000 étudiants).

### Trois millions d'étudiants attendus en 2030

À l'horizon 2030, d'après nos projections, 3 002 000 étudiants seraient inscrits dans l'enseignement supérieur. Par rapport à 2020, cela représenterait 108 000 étudiants en plus, soit +3,7%.

Cette progression des effectifs inscrits dans l'enseignement supérieur s'expliquerait par les effets démographiques (boum démographique de l'année 2006 et maintien à un niveau élevé du nombre de naissances) et par les hypothèses faites sur le taux de réussite au baccalauréat, maintenu sur toute la période à un niveau bien supérieur à celui d'avant la crise sanitaire. Les hypothèses retenues sur les taux de poursuite des néo-bacheliers dans l'enseignement supérieur sont une augmentation sensible jusqu'en 2025 (+4,4 points entre 2020 et 2025), puis une stabilisation (+0,5 point entre 2025 et 2030). Concernant la répartition entre les filières, la création des BUT en 2021-2022 aurait un impact à partir de 2024 tandis que celui de la réforme de l'accès aux études de santé a été ressenti essentiellement sur les inscriptions universitaires en 2020 et 2021.

Entre 2020 et 2030, le nombre de bacheliers baisserait de 4,4%, soit -32 000 bacheliers. L'ensemble des séries du baccalauréat verrait leur effectif diminuer, mais pas avec la même ampleur. Les bacheliers professionnels enregistreraient la plus forte baisse (-9,6%), devant les bacheliers technologiques (-4,3%). Les bacheliers généraux, population poursuivant le plus dans l'enseignement supérieur, connaîtrait une baisse beaucoup plus modérée, gardant un effectif plus stable (-1,8%).

### 15 000 nouveaux bacheliers de plus en 2030 par rapport à 2020

Compte-tenu des considérations démographiques ci-dessus et des hypothèses sur les taux de poursuite dans l'ensemble des filières, le nombre de nouveaux bacheliers entrant dans l'enseignement supérieur à la rentrée 2030 serait supérieur de 2,6% par rapport à la rentrée 2020<sup>3</sup> (+15 000), année de forte hausse du taux de réussite au baccalauréat en raison de la crise sanitaire.

À l'université hors IUT, l'évolution serait de +1,3% entre 2020 et 2030, soit +3 000 entrants néo-bacheliers. Le taux de poursuite des bacheliers dans cette filière s'éleverait à 34,8%, soit +2,0 point par rapport à 2020. Les taux de poursuite progresseraient dans toutes les disciplines sur cette période, de +0,1 point en santé à +0,5 point en sciences. Compte-tenu de la diminution du nombre de bacheliers et de la répartition des évolutions, différentes par série du bac, cette hausse du taux de poursuite ne se traduirait cependant pas forcément par une hausse du nombre de poursuivants. Ainsi, en lettres et sciences humaines, on compterait 3 000 poursuivants de moins entre 2020 et 2030 (-3,1%). En droit, ainsi qu'en sciences économiques et AES, l'évolution serait positive mais contenue (+1 000 poursuivants chacune, soit respectivement +2,3% et +2,1%). Dans les autres disciplines, la hausse serait plus importante, avec +2 000 poursuites en sciences (+4,1%), +1 000 en STAPS (+6,3%) et +1 000 en santé (+3,6%).

Dans les filières sélectives que sont les IUT, les CPGE et les STS, la situation serait contrastée. Les effectifs de néo-bacheliers poursuivant en CPGE connaîtraient une

hausse modérée entre 2020 et 2030, avec +400 étudiants (+0,9%). Dans les IUT, les quotas mis en place pour favoriser l'entrée de bacheliers technologiques entraîneraient une forte augmentation de leur taux de poursuite dans cette filière (+8,2 points) et une diminution de celui des bacheliers généraux (-2,7 points). Cela se traduirait par une légère baisse des effectifs entrant en IUT, avec 400 néo-bacheliers de moins qu'en 2020 (-0,8%). En 2030 seraient inscrits en STS 7 000 néo-bacheliers de plus qu'en 2020 (+4,7%). Dans les STS scolaires, où le nombre de nouveaux bacheliers à la rentrée 2020 était particulièrement élevé, l'évolution entre les rentrées 2020 et 2030 serait très à la baisse : 13 000 néo-bacheliers de moins seraient attendus dans cette filière à la rentrée 2030 (-11,4%). Dans la filière STS en apprentissage, les effectifs de néo-bacheliers poursuivants se stabiliseraient dès la rentrée 2023. On compterait alors 59 000 bacheliers en entrée à la rentrée 2030, soit 21 000 de plus qu'à la rentrée 2020 (+54,0%). Le taux de poursuite des bacheliers professionnels dans cette voie progresserait de 10,0 points sur la période, pour s'établir à 42,5% en 2030 (23,0% sous statut scolaire et 19,5% en apprentissage). Dans les autres filières de l'enseignement supérieur, les tendances à la hausse se prolongeraient et elles accueilleraient 4 000 néo-bacheliers de plus en 2030 par rapport à 2020. Les écoles de commerce et écoles d'ingénieurs gagneraient 0,2 point sur les taux de poursuite, entraînant une hausse de 1 000 poursuivants chacune entre les rentrées 2020 et 2030 (respectivement +6,8% et +5,2% d'évolution).

### 7 000 inscriptions supplémentaires à l'université à l'horizon de dix ans

En 2030, près de 1,66 million d'étudiants seraient inscrits à l'université (y compris IUT), soit une augmentation de 0,4% en dix ans. Cette évolution serait très contrastée selon

3. Les conditions particulières de passage de la session 2020 du baccalauréat et les créations de places dans l'enseignement supérieur à la rentrée 2020 ont entraîné une hausse substantielle des effectifs poursuivants et totaux cette année-là, rendant les comparaisons 2020-2030 plus difficilement interprétables : certaines filières afficheraient des effectifs en baisse entre ces deux années alors que la tendance globale semblerait plutôt à la hausse autrement.

**TABLEAU 4 - Effectifs des universités hors IUT**

	Constat		Projections						Évolution 2030/2020 en %
	2020	2021	2022	2023	2025	2027	2029	2030	
<b>Cursus L</b>	<b>892 410</b>	<b>883 600</b>	<b>889 800</b>	<b>871 000</b>	<b>846 000</b>	<b>849 000</b>	<b>852 000</b>	<b>852 000</b>	<b>-4,5</b>
Droit	132 640	135 800	135 700	136 000	134 000	135 000	135 000	136 000	2,5
Sc. économiques, AES	125 651	124 700	126 600	118 000	108 000	108 000	108 000	108 000	-14,0
Lettres, Sc. humaines	340 638	341 100	341 400	339 000	333 000	334 000	334 000	334 000	-1,9
Sciences	183 805	188 400	190 600	182 000	174 000	174 000	175 000	175 000	-4,8
STAPS	55 566	54 500	55 200	55 000	56 000	57 000	58 000	58 000	4,4
Santé autres	11 368	11 200	11 500	12 000	12 000	12 000	12 000	12 000	5,6
Santé PACES/PASS	42 303	27 900	28 800	29 000	29 000	29 000	30 000	29 000	-31,4
<b>Cursus M</b>	<b>581 950</b>	<b>585 400</b>	<b>584 800</b>	<b>585 000</b>	<b>585 000</b>	<b>584 000</b>	<b>584 000</b>	<b>585 000</b>	<b>0,5</b>
Droit	76 941	77 000	76 100	76 000	75 000	75 000	75 000	75 000	-2,5
Sc. économiques, AES	65 142	64 900	65 500	66 000	67 000	66 000	66 000	66 000	1,3
Lettres, Sc. humaines	163 534	164 700	164 400	164 000	163 000	162 000	162 000	162 000	-0,9
Sciences	72 337	73 000	72 600	72 000	71 000	71 000	71 000	71 000	-1,8
STAPS	5 920	6 300	6 600	7 000	6 000	6 000	6 000	6 000	1,4
Santé autres	43 107	42 100	42 000	42 000	42 000	42 000	42 000	42 000	-2,6
Santé médecine	84 933	87 400	88 100	89 000	90 000	89 000	89 000	89 000	4,8
Santé pharmacie	21 864	21 900	21 500	21 000	23 000	23 000	23 000	24 000	9,8
Santé odontologie, maïeutique	12 578	12 600	12 500	12 000	12 000	13 000	13 000	13 000	3,4
Ingénieurs universitaires	35 594	35 500	35 500	36 000	36 000	37 000	37 000	37 000	3,9
<b>Cursus D</b>	<b>53 928</b>	<b>53 100</b>	<b>52 500</b>	<b>52 000</b>	<b>52 000</b>	<b>52 000</b>	<b>52 000</b>	<b>52 000</b>	<b>-3,6</b>
Droit	6 359	6 300	6 300	6 000	6 000	6 000	6 000	6 000	-5,6
Sc. économiques, AES	2 843	2 700	2 600	2 500	2 400	2 400	2 400	2 400	-15,6
Lettres, Sc. humaines	17 727	17 300	17 100	17 000	17 000	17 000	17 000	17 000	-4,1
Sciences	25 301	25 100	24 900	25 000	25 000	25 000	25 000	25 000	-1,2
STAPS	567	600	600	600	700	700	700	700	23,5
Santé autres	1 132	1 100	1 100	1 100	1 100	1 100	1 100	1 100	-2,8
<b>Total</b>	<b>1 528 288</b>	<b>1 522 100</b>	<b>1 527 100</b>	<b>1 508 000</b>	<b>1 483 000</b>	<b>1 485 000</b>	<b>1 488 000</b>	<b>1 489 000</b>	<b>-2,6</b>
Droit	215 940	219 100	218 100	218 000	215 000	215 000	216 000	217 000	0,5
Sc. économiques, AES	193 637	192 300	194 600	186 000	177 000	177 000	177 000	176 000	-9,1
Lettres, Sc. humaines	521 899	523 100	522 900	519 000	512 000	512 000	513 000	513 000	-1,7
Sciences	281 442	286 400	288 100	279 000	270 000	270 000	270 000	270 000	-4,1
STAPS	62 053	61 400	62 400	63 000	63 000	64 000	65 000	65 000	4,7
Santé autres	55 607	54 500	54 600	55 000	56 000	56 000	56 000	56 000	0,7
Santé (médecine, pharma, odonto)	161 678	149 800	150 900	152 000	154 000	155 000	154 000	155 000	-4,1
Ingénieurs universitaires	35 594	35 500	35 500	36 000	36 000	36 000	37 000	37 000	3,9

Champ : France métropolitaine + DROM

Source : MESRI-SIES

les disciplines et les niveaux de formation mais aussi les filières universitaires, en raison de la création des BUT, qui entraîne le transfert d'une grande partie des effectifs des licences professionnelles vers les IUT. En cursus licence y compris les IUT, le nombre d'inscrits progresserait de 6 000, soit une hausse de 0,6 % sur la période 2020-2030. Cependant, les effectifs d'étudiants inscrits en cursus licence hors IUT fléchiraient fortement (-40 000 étudiants, -4,5 %) au profit des inscriptions en 3<sup>e</sup> année de BUT en IUT (+46 000 étudiants en 10 ans). Impactés différemment par cette réforme, les effectifs d'étudiants en cursus licence (hors IUT) suivraient des évolutions très différentes selon les disciplines (tableau 4). On compterait ainsi 3 000 étudiants supplémentaires inscrits en droit (+2,5 %), 2 000 en Staps (+4,4 %) et 1 000 en santé hors

Parcours accès santé spécifique (PASS, +5,6 %). En sciences économiques et AES et en sciences, la création des BUT entraînerait des baisses de, respectivement, 18 000 et 9 000 étudiants entre les rentrées 2020 et 2030 (soit -14,0 % et -4,8 %). En lettres et sciences humaines, un reflux des inscrits, après plusieurs années de fortes hausses jusqu'en 2020, serait à l'origine d'une baisse de 7 000 étudiants (-1,9 %) sur la période. Enfin, la réforme des études d'accès aux études de santé, mise en œuvre à la rentrée 2020 et la disparition des derniers redoublants à la rentrée 2021 conduit logiquement à une baisse importante des étudiants en PASS entre 2020 et 2030 (13 000 étudiants de moins, soit -31,4 %).

Dans le cursus master, en retenant l'hypothèse d'un nombre de places contraint en master, les effectifs seraient stables entre

les rentrées 2020 et 2030 (+3 000 inscriptions, soit +0,5 %). Les évolutions seraient assez faibles dans l'ensemble des disciplines. On comptabiliserait 2 000 étudiants de moins en droit (-2,5 %), ainsi qu'en lettres et sciences humaines (-0,9 %), et 1 000 inscrits de moins en sciences (-1,8 %) ainsi qu'en santé autres (-2,6 %). À l'inverse, on recenserait 1 000 étudiants supplémentaires en sciences économiques et AES (+1,3 %), ainsi que chez les ingénieurs universitaires (+3,9 %), et 100 étudiants de plus en Staps (+1,4 %). Les filières de santé (médecine, pharmacie, odontologie et maïeutique) seraient particulièrement dynamiques (+7 000 inscrits, +5,5 %).

En doctorat, cursus dont le nombre d'inscrits est en baisse depuis plus de 10 ans, on observerait une stagnation, après un léger fléchissement sur les deux premières



rentrées de prévisions. Cette rupture de tendance s'expliquerait par la mise en œuvre de mesures prises en faveur du doctorat dans la loi de programmation de la recherche pour les années 2021 à 2030. À la rentrée 2030, on y compterait 2 000 étudiants de moins (-3,6 %) que dix ans plus tôt.

### **Hausse de 3,7 % du nombre d'étudiants entre les rentrées 2020 et 2030**

En lien avec l'évolution des néo-bacheliers entrant dans ces filières, le nombre d'inscriptions serait stable dans les CPGE à l'horizon 2030 (+0,1 %), et en hausse en STS (+36 000 inscrits, +9,6 %). Dans cette filière,

le nombre d'étudiants sous statut scolaire baisserait fortement (-22 000 inscrits, soit -8,3 %) alors que ceux en apprentissage exploserait (+59 000 inscrits, +53,4 %). La hausse du nombre d'étudiants inscrits dans les filières principales en dix ans serait donc de +2,1 %, soit 43 000 inscriptions de plus par rapport à la rentrée 2020.

Les écoles d'ingénieurs et les écoles de commerce confirmeraient leur attractivité, avec des évolutions positives élevées sur la période 2020-2030, de respectivement +10,7 % (+16 000 inscrits) et +14,7 % (+31 000). L'augmentation du nombre d'étudiants dans les établissements d'enseignement universitaires privés et dans les formations culturelles et artistiques serait

également élevée (+8,2 % et +7,0 %). Dans les autres formations, qui regroupent, entre autres, les formations paramédicales et sociales, la hausse serait plus modérée. Elles gagneraient 8 000 étudiants, soit une progression de 2,9 % des effectifs sur la période.

En 2030, 3 002 000 étudiants pourraient être inscrits dans l'ensemble des établissements de l'enseignement supérieur français. Cela représenterait une évolution de +108 000 inscriptions par rapport à 2020, soit une hausse de 3,7 % du nombre d'inscriptions.

**Mathieu Baudry,**  
**MESRI-SIES**

## **Pour en savoir plus**

- Baudry M., « Projections des effectifs dans l'enseignement supérieur pour les rentrées de 2020 à 2029 », Note d'information SIES, n° 21.04, avril 2021
- Ndao G., « Les effectifs d'étudiants dans l'enseignement supérieur en 2020-2021 en progression constante », Note d'information SIES, n° 21.14, décembre 2021
- Thomas F., 2022, « Résultats définitifs de la session 2021 du baccalauréat », Note d'Information, n° 22.10, DEPP
- Miconnet N., 2022, « Prédiction des effectifs du second degré pour les années 2022 à 2026 », Note d'Information, n° 22.12, DEPP
- Fiches 6.22 et 6.23 de Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche (RERS) 2021 – MESRI septembre 2021
- Fiches 8 et 11 de l'état de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation en France n° 14, avril 2022

### **Encadré 1 : Méthodologie des projections**

Les effectifs de l'enseignement supérieur dépendent, en grande partie, du flux d'entrée dans le supérieur après l'obtention du baccalauréat. Le modèle de projection des effectifs de l'enseignement supérieur s'appuie sur les prévisions d'effectifs de terminales réalisées par la Depp, déterminées principalement par les projections démographiques de l'Insee et des taux de redoublement dans le second degré.

Les effectifs de bacheliers sont estimés à partir de ces effectifs de terminales auxquels on applique une projection des taux de réussite au baccalauréat. Sont réalisées ensuite des projections sur les taux de poursuite par série du baccalauréat et filière de l'enseignement supérieur de ces bacheliers pour estimer le nombre de nouveaux bacheliers qui devraient entrer chaque année dans les différentes filières. On y ajoute les effectifs des entrants non nouveaux bacheliers (bacheliers des années antérieures et étrangers). On fait « vieillir » ces entrants sur la base de taux de passage, de redoublement et de réorientation.

Les hypothèses sur les taux de poursuite, de passage, de redoublement et de réorientation sont donc centrales dans les scénarii de projections. Ces taux sont estimés pour les formations en université hors IUT, les IUT, les STS (sous statut scolaire et par apprentissage) et les CPGE (filières dites traditionnelles dans cette étude), par discipline, puis pour les formations en école d'ingénieurs non universitaires, en école de commerce, de gestion,

de vente, dans les établissements universitaires privés, dans les grands établissements que sont Paris Dauphine, IEP Paris, EHESS, Écoles normales supérieures, École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques, Inalco, Observatoire de Paris, École pratique des hautes études, Institut de physique du Globe, Muséum national d'histoire naturelle et École nationale des chartes, dans les formations artistiques et culturelles et dans les écoles d'architecture, de notariat, etc. répondant via des enquêtes individuelles. Pour les autres formations (écoles répondant via des enquêtes agrégées et formations paramédicales et sociales...), les projections sont réalisées à partir de l'observation de leurs effectifs totaux et des effectifs entrants des années précédentes et des tendances que l'on prolonge.

Pour la prévision 2021, les données tiennent compte des résultats définitifs du baccalauréat de la session 2021, des choix d'orientation observés les années précédentes et des premières informations disponibles sur l'année 2021 : inscriptions définitives de la rentrée 2021 en lycée concernant les STS et CPGE (y compris les lycées sous tutelle du ministère de l'agriculture), premiers résultats sur les nouvelles inscriptions universitaires en première année de cursus licence et annonces de création de places du ministère. Ces dernières informations devront toutefois être confirmées par la suite.

## Encadré 2 : Ruptures des tendances

Comme l'année précédente, cet exercice de projections ne peut s'appuyer sur des hypothèses tendanciennes en raison de ruptures des tendances observées ou à venir dues :

- à l'évolution des taux de réussite aux examens en période de crise sanitaire ;
- à la réforme de l'accès aux études de santé à la rentrée 2020 ;
- à la création des BUT à la rentrée 2021.

Après une hausse de plus de 7 points du taux de réussite au baccalauréat à la session 2020 par rapport à la session 2019, celui-ci n'a baissé que de 1,3 point à la session 2021, première année du nouveau baccalauréat de la série générale. Ce constat est loin du retour progressif « à la normale », hypothèse retenue dans l'exercice de projection de l'an dernier. Aussi les hypothèses sur ce taux de réussite ont été fortement modifiées, en maintenant un taux de réussite à un niveau élevé sur toute la période, ce qui change significativement les dynamiques d'entrée dans l'enseignement supérieur par rapport à nos publications précédentes.

La réforme de l'accès aux études de santé a conduit à une forte diminution du nombre d'étudiants en 1<sup>re</sup> année entre les rentrées 2019 et 2020, au moment de la mise en place des PASS et des LAS. La situation n'est

cependant pas encore tout à fait stabilisée, une dernière promotion d'étudiants de PACES ayant été autorisée à redoubler à la rentrée 2020. Cela se traduit par une nouvelle baisse significative des effectifs en PASS, entre les rentrées 2020 et 2021.

À la rentrée 2021, la création des Bachelors Universitaires Technologiques (BUT) est effective. Licence professionnelle de coloration technologique, cette formation, de niveau Bac+3 délivrée par les IUT, est ouverte aux étudiants titulaires d'un DUT (diplôme qui est maintenu), mais aussi aux étudiants titulaires d'un BTS et aux étudiants en licence. Cette troisième année en IUT se substituerait à certaines licences professionnelles actuellement délivrées par les universités, et va conduire à de fortes évolutions des flux entre les IUT, les formations de licence et de master. N'ayant pu être encore observée, la répartition des étudiants entre une 3<sup>e</sup> année de BUT et une licence professionnelle « classique » est une hypothèse trop forte - et peu fiabilisée - pour que nous puissions commenter séparément les effectifs des IUT et de licence en université à compter de 2023. À ce stade, aucune hypothèse n'a été faite sur une potentielle augmentation de l'attractivité des IUT du fait de la création de ce nouveau diplôme de niveau Bac+3.

## Encadré 3 : Scénarios alternatifs

Dans un exercice de projections, les résultats dépendent fortement des choix faits en hypothèses. Face aux ruptures des tendances observées depuis deux ans et celles prévues dans les prochaines périodes, les hypothèses ne peuvent être tendanciennes et sont précisées tout au long de l'étude. Deux scénarios alternatifs ont été produits, afin d'estimer l'impact de choix différents sur les effectifs totaux dans l'enseignement supérieur à l'horizon 2030.

Un premier scénario a été réalisé avec des hypothèses plus conservatrices sur les taux de réussite et de redoublement. Malgré une année 2021 s'annonçant similaire à 2020 et présageant d'une rupture pérenne de ces taux, un retour à une plus grande « normalité » a été recherché sur le moyen terme. En suivant cette voie, et avec des taux de réussite au baccalauréat inférieurs de 3 points dès 2023 à ceux retenus dans l'étude,

on compterait 20 000 inscrits de moins dans l'enseignement supérieur en 2030 par rapport à l'effectif obtenu avec les hypothèses du scénario central. La tendance 2020-2030 resterait largement à la hausse, avec 88 000 inscrits de plus en 10 ans (+3,0 %).

Un second scénario a été fait en retenant des hypothèses volontaristes sur l'attractivité et l'offre de formation : un nombre plus important de places seraient ouvertes en master, les impacts de la loi de programmation de la recherche seraient encore plus importants sur l'attractivité des doctorats, des places seraient ouvertes en BUT et les effectifs d'étudiants en STS en apprentissage poursuivraient leur évolution positive. Sous ces hypothèses, on compterait 48 000 inscrits de plus à la rentrée 2030 par rapport au scénario central. L'évolution sur 10 ans serait alors de 156 000 étudiants supplémentaires dans l'enseignement supérieur par rapport à 2020 (+5,4 %).

## Encadré 4 : Les sources

Les sources utilisées dans cette note sont celles produites par le SIES (système d'information SISE et enquêtes sur les établissements d'enseignement supérieur) mais aussi celles produites par le ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports (système d'information

Scolarité de la Depp), par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, le ministère des Solidarités et de la Santé et le ministère de la Culture. Ces enquêtes sont réalisées sous la forme de remontées agrégées ou individuelles.